

FORMATION syndicale.

L'idéologie des compétences : de Jules Ferry à Jean-Michel Blanquer...

Le 7 juin, nous avons accueilli une nouvelle formation, « Déconstruire l'idéologie des compétences », fruit d'un travail commun entre les collectifs d'animation des pôles Ecole et Collège de l'UNSEN. Après Paris, Marseille et Bordeaux, Chalon sur Saône a donc été la 4^{ème} date de cette journée d'apports théoriques et d'échanges sur l'enseignement par compétences et le LSU.

C'est par le biais de citations et d'extraits d'ouvrages que les 20 stagiaires, syndiqué-es ou non, représentant les différents corps, ont donc pu réfléchir et échanger sur cette évolution du système éducatif, promue par le patronat et les grands organismes internationaux et mis en place dès la loi Fillon de 2005 avec l'introduction du concept de socle. **L'approche par compétences permet de créer des travailleur-euses plus adaptables et de rapprocher l'enseignement de la vie des entreprises :** plutôt qu'en faire des citoyens émancipés, l'Ecole rend les individus employables sur un marché en évolution permanente.



Quel que soit le lieu de formation, les témoignages des stagiaires convergent : on assiste à une polarisation du marché de l'emploi, depuis les Mac Job (emplois hautement qualifiés) jusqu'aux Mc Job (emplois de service ou nécessitant peu de qualification). Charge alors à l'Ecole de faire le tri. Tout dans les dernières réformes et nouvelles pédagogies va dans ce sens : par exemple les tâches complexes, fortement recommandées et promues comme étant plus concrètes, profitent essentiellement aux bons élèves qui maîtrisent déjà les préalables, à ceux qui peuvent avoir de l'aide à la maison. Comment les autres peuvent-ils y arriver quand le nombre d'heures d'enseignement est en baisse constante ? **Les gouvernements successifs**

veulent faire coller les compétences de l'Education nationale à celles du patronat. Or à la base ce ne sont pas les mêmes !



L'enseignement par compétences se prétend héritière des pédagogies constructivistes en plaçant l'élève au centre de ses apprentissages. En fait, il marginalise les savoirs et individualise les parcours. Chacun devient ainsi responsable de ses choix, de son orientation, de ses progrès et de ses échecs ce qui permet à l'institution de dégager sa responsabilité face à l'échec scolaire la reportant sur les parents, les enseignants, l'élève voire le handicap.

Les débats ont clairement montré que l'enseignement professionnel est lui aussi de plus en plus touché avec l'éclatement des diplômes en blocs de compétences et le glissement progressif des « savoir-faire » vers le morcellement des activités en tâches. Au point que même les tuteurs des élèves, les maîtres de stage dans les entreprises, ont du mal à compléter les documents demandés, à comprendre à quoi correspondent les compétences à cocher.

Les enseignant-es subissent le dogme des compétences dès leur formation à l'ESPE jusqu'à leur évaluation dans le cadre de leur évolution de carrière avec la mise en place du PPCR. Ils-elles sont enchaîné-es aux croix du LSU et à sa lourdeur bureaucratique, pressé-es par une évaluation permanente qui fait perdre le sens du métier et dérégule toujours un peu plus l'Education nationale. Brisons ces chaînes !

A.Cora, S. Gaudillère